



Accident de bricolage et delaration d'assurance

Par **middy**, le **20/01/2009** à **21:00**

en effectuant des travaux à mon domicile j'ai blessé un ami venu me voir rns on oeil est certainement perdu
1 er question : mon assurance habitation est elle la mieux adaptée pour faire face aux éventuelles réparations
rnet si oui comment le déclaré aux assurances pour une éventuelle réparation financierern
merci d'avance de vos conseils

Par **aie mac**, le **20/01/2009** à **22:41**

bonjour
rcontactez rapidement votre assureur "habitation" par le canal habituel (agence, téléphone, fax...) qui figure sur votre contrat, pour faire votre déclaration.
rnce sinistre relève de votre responsabilité civile, qui est en principe garantie par votre contrat MRH.